



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

*Maison de Santé Protestante de Bordeaux -
Bagatelle*

Fondation reconnue d'utilité publique

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Maison de Santé Protestante de Bordeaux - Bagatelle
Fondation reconnue d'utilité publique

201 rue Robespierre - 33401 Talence Cedex

Ce rapport contient 25 pages



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

Maison de Santé Protestante de Bordeaux - Bagatelle Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 201 rue Robespierre - 33401 Talence Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Au conseil d'administration de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux - Bagatelle
Fondation reconnue d'utilité publique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Maison de Santé Protestante de Bordeaux - Bagatelle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement associatif relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 20 juin 2019

KPMG S.A.



Marjorie Puz
Commissaire aux comptes



*Maison de Santé Protestante
de Bordeaux-Bagatelle*

Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1887

**MAISON DE SANTE PROTESTANTE DE
BORDEAUX BAGATELLE**
Fondation reconnue d'utilité publique

Siège social : 201 rue Robespierre
33401 TALENCE CEDEX

Comptes annuels 2018
Exercice clos le 31 décembre 2018



1. Bilan consolidé	3
2. Compte de résultat consolidé	5
Renseignements d'ordre général.....	6
3. Préambule.....	6
4. Règles et méthodes comptables.....	7
5. Evènements et faits significatifs	8
Renseignements concernant l'actif du bilan	9
6. Immobilisations.....	9
7. Amortissements.....	11
8. Etat des échéances des créances.....	12
9. Produits à recevoir.....	12
10. Charges constatées d'avance.....	13
11. Provisions pour dépréciations	13
Renseignements concernant le passif du bilan.....	14
12. Variation des fonds associatifs	14
13. Affectation des résultats.....	15
14. Provisions pour risques et charges	15
15. Etat des échéances des dettes.....	17
16. Charges à payer	17
17. Produits constatés d'avances	18
Renseignements concernant le compte de résultat.....	19
18. Ventilation des produits d'exploitations	19
19. Constitution des produits et charges exceptionnelles	19
Autres renseignements.....	20
20. Engagements hors bilan.....	20
21. Honoraires des commissaires aux comptes.....	20
22. Effectifs	21

1. Bilan consolidé

Présenté en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov	Net		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	18 936		18 936	21 113	-2 177
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 858 415	1 445 252	413 163	248 743	164 420
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en-cours				61 228	-61 228
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 392 659		1 392 659	1 844 586	-451 927
Constructions	67 583 738	35 563 560	32 020 178	33 420 632	-1 400 454
Installations techniques, matériels et outillages industriels	11 834 024	10 426 835	1 407 189	1 153 958	253 231
Autres immobilisations corporelles	3 366 341	2 567 784	798 557	744 992	53 565
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en-cours	4 944 493		4 944 493	1 436 484	3 508 009
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	33 085		33 085	31 085	2 000
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 648		13 648	13 648	
TOTAL (I)	91 045 338	50 003 432	41 041 907	38 976 469	2 065 438
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	1 654 057	20 000	1 634 057	1 528 111	105 946
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés, créances					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	17 348 420	970 367	16 378 053	17 425 528	-1 047 474
Autres créances	3 836 460		3 836 460	3 214 687	621 773
VMP et disponibilités					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	21 137 206		21 137 206	2 060 035	19 077 171
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance	1 067 106		1 067 106	966 409	100 697
TOTAL (II)	45 043 249	990 367	44 052 882	25 194 770	18 858 112
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Prime de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF	136 088 588	50 993 799	85 094 789	64 171 239	20 923 550

Présenté en euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
Fonds associatifs	4 248 205	4 248 205	
Subvention d'investissement	1 655 916	1 655 916	
Excédent affecté à l'investissement	7 395 505	7 395 505	
Réserves de compensation	814 140	759 994	54 146
Réserves de réévaluation	737 175	1 189 102	-451 927
Réserve d'investissement de soins			
Autres réserves			
Report à nouveau	-9 698 094	-11 372 835	1 674 741
Résultat de l'exercice	18 900 954	1 203 920	17 697 035
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	232 406	305 447	-73 041
Autres fonds associatifs			
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	334 889	351 250	-16 362
Provisions réglementées	2 591 678	3 090 264	-498 586
Réserves de trésorerie	1 835 021	1 835 021	
TOTAL (I)	29 047 795	10 661 789	18 386 006
Provisions pour risques et charges	1 428 269	1 754 181	-325 912
TOTAL (III)	1 428 269	1 754 181	-325 912
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	25 483 774	27 623 430	-2 139 656
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	12 015 606	8 287 367	3 728 240
Dettes fiscales et sociales	12 016 159	11 227 590	788 568
Autres dettes	5 039 635	4 501 244	538 391
Produits constatés d'avance	63 552	115 638	-52 086
TOTAL (V)	54 618 725	51 755 269	2 863 456
Ecart de conversion passif (VI)			
TOTAL PASSIF	85 094 789	64 171 239	20 923 550
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



2. Compte de résultat consolidé

Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 2017 (12 mois)	Variation	
	France	Exportations		Total	%
Ventes de marchandises					
Dotations et produits de tarification	109 503 955		109 503 955	106 980 805	2 523 150 2%
Autres services	22 872 263		22 872 263	18 817 393	4 054 870 22%
TOTAL (I)	132 376 218		132 376 218	125 798 198	6 578 020 5%
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			5 627 624	5 673 527	-45 903 -1%
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			907 132	251 840	655 292 260%
Autres produits			1 137 573	1 256 404	-118 831 -9%
Total des produits d'exploitation			140 048 547	132 979 968	7 068 579 5%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 172 898	15 715 126	1 457 771 9%
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			-105 946	-42 540	-63 405 -149%
Autres achats et charges externes			37 320 957	33 220 886	4 100 072 12%
Impôts, taxes et versements assimilés			5 469 970	5 102 358	367 612 7%
Salaires et traitements			47 770 320	44 619 085	3 151 235 7%
Charges sociales			22 585 557	21 194 090	1 391 466 7%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 016 652	2 879 812	136 840 5%
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actifs circulants			101 973	329 676	-227 703 -69%
Dotations aux provisions pour risques et charges			464 597	926 645	-462 048 -50%
Autres charges			5 590 906	5 483 845	107 061 2%
Total des charges d'exploitation			139 387 885	129 428 983	9 958 902 8%
RESULTAT D'EXPLOITATION			660 662	3 550 985	-2 890 323 -81%
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			29 688		29 688
Reprises sur provisions et transfert de charges					
Différences positives de change					
Produits nets de cessions valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers			29 688		29 688
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			748 643	808 746	-60 102 -7%
Différence négative de change					
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			748 643	808 746	-60 102 -7%
RESULTAT FINANCIER			-718 955	-808 746	89 790 11%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-58 293	2 742 240	-2 800 533 -102%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			296 821	533 929	-237 108 -44%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			20 258 094	61 094	20 197 000
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges			498 586	333 200	165 386 50%
Total des produits exceptionnels			21 053 502	928 223	20 125 279
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 445 404	402 902	1 042 502 259%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			482 654	1 067	481 588
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			166 195	2 062 574	-1 896 379 -92%
Total des charges exceptionnelles			2 094 254	2 466 543	-372 289 -15%
RESULTAT EXCEPTIONNEL			18 959 248	-1 538 320	20 497 568
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des produits			161 131 736	133 908 191	27 223 546 20%
Total des charges			142 230 782	132 704 271	9 526 511 7%
RESULTAT NET			18 900 954	1 203 920	17 697 035

Renseignements d'ordre général

3. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 85 094 789 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 18 900 954 €.

Les comptes annuels de la Fondation Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle (MSPB) intègrent les opérations financières réalisées par les établissements suivants :

- ✓ Sanitaire :
 - Hôpital Bagatelle
 - Hôpital à domicile
 - Soins de Suite et de Réadaptation L'Ajoncière
- ✓ Médico-Social et Formation :
 - Institut de Formation Nightingale Bagatelle
 - EHPAD Anna Hamilton et Hébergement temporaire « Le Relais »
 - Crèche
 - Centre socio culturel
 - Centre de santé
 - Service de Soins à domicile (SSIAD ESPARD SPASAD)
 - Equipes de Soutien aux Aidants à Domicile (ESAD et ESAD Sud)
 - Equipe Urgences Nuit (EUN)
 - Equipes d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie (MAIA Bordeaux et MAIA Terres des Graves)
- ✓ Autres activités
 - MSPB Services
 - Autres activités de la Fondation

} E.S.P.I.C.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2018 ont été établis et présentés conformément :

- ✓ Au règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au plan comptable général.
- ✓ Au règlement 99.01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- ✓ A l'avis 2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux appliquant l'instruction comptable M22 qui prévoit que le plan comptable associatif doit être modifié afin de prendre en compte le plan comptable des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.
- ✓ A l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et service privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

La dernière liste du plan comptable des établissements et services sociaux et médico sociaux a été fixée par l'arrêté du 19 décembre 2017 applicable pour l'exercice 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la Fondation, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans
Constructions gros œuvre	Linéaire	De 40 ans à 50 ans
Agencements constructions	Linéaire	De 15 ans à 20 ans
Agencements divers	Linéaire	15 ans
Matériel médical	Linéaire	5 ans
Matériel hôtelier	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour 100% de la valeur des stocks sans mouvement au cours de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Evènements et faits significatifs

- ✓ Développement des moyens partagés au sein du Groupement de Coopération Sanitaire BAHIA :
 - Bascules dans le GCS BAHIA de l'activité de Chirurgie Orthopédique en juillet 2018 et de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire en novembre 2018 ;
 - Poursuite en année pleine de l'activité de Gastro-entérologie intégrée en mars 2017 ;
- ✓ Plan de financement des travaux BAHIA 1 et BAHIA 2 :
 - Cession de deux parcelles de terrain sur le site de Bagatelle.
Cette opération se traduit comptablement par les éléments suivants :

▪ Produits de l'opération de cessions :	20 010 000 €
▪ Charges imputable à l'opération de cessions :	1 173 227 € réparties ainsi :
• Indemnités d'éviction de la boulangerie :	700 000 €
• VNC parcelles cédées :	451 927 €
• Frais de notaires :	21 300 €
➔ soit un produit net de 18 836 773 €	
▪ Le terrain avait fait l'objet par le passé d'une réévaluation et figurait à l'actif en immobilisations pour 1 189 102 € et au passif en réserve de réévaluation pour le même montant. La cession d'une quote-part du terrain se traduit à l'actif par une sortie d'immobilisation pour 451 927 € et	

au passif par un transfert du même montant du compte de réserve de réévaluation vers un compte de report à nouveau.

- Signature des emprunts avec les partenaires bancaires :
 - 35 M€ auprès de la BEI
 - 18 M€ auprès de la CDC
 - 6 M€ auprès de la CEAPC
 et Garantie d'emprunt solidaire signée par les collectivités territoriales pour les emprunts CDC et CEAPC, soit 24 M€ ;
- Main levée totale de l'hypothèque de premier rang envers la Fondation du Protestantisme afin de permettre la vente d'une partie des terrains ;
- Octroi de promesses d'hypothèque au Département de la Gironde en garantie de leur caution bancaire pour les emprunts souscrits auprès de la CDC et de la CEAPC pour un montant total de 8 000 000 € ;
- Décalage du premier versement attendu du COPERMO pour 1 250 000 € ;
- ✓ Reprise, en accord avec l'ARS, de provisions réglementées pour 498 586 € correspondant aux amortissements exceptionnels accélérés constatés sur les 3 derniers exercices (2016, 2017 et 2018) en prévision de la démolition du Bâtiment 1924 pour permettre la construction de BAHIA 2 ;
- ✓ Démarrage du chantier BAHIA 1 en octobre 2018, ce qui explique l'augmentation du poste immobilisations en cours ;
- ✓ Ouverture de la Plateforme Girondine des HAD en février 2018 ;
- ✓ Déménagement du Centre de Santé dans le Centre Social suite à la vente de la parcelle ;
- ✓ Arrêt de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ;
- ✓ Travaux d'aménagement du Parking.

Renseignements concernant l'actif du bilan

6. Immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS
Art. 841-1 ANC 2015-06

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A+B-C
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	21 696		2 760	18 936
Concessions, brevets, droits similaires	1 517 297	341 117		1 858 415
Immobilisations incorporelles en-cours	61 228		61 228	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 844 586		451 927	1 392 659
Constructions	66 529 262	1 118 452	63 975	67 583 738
Installations techniques, matériels et outillages	11 297 271	615 681	78 928	11 834 024
Autres immobilisations corporelles	3 092 529	273 812		3 366 341
Immobilisations en-cours	1 436 484	4 318 819	810 810	4 944 493
Immobilisations financières				
Participations	31 085	2 000		33 085
Autres immobilisations financières	13 648			13 648
TOTAL	85 845 086	6 669 882	1 469 629	91 045 339

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B

(augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, droits similaires	61 228		279 889		
Immobilisations incorporelles en-cours					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	726 729		391 722		
Installations techniques, matériels et outillages			615 681		
Autres immobilisations corporelles	78 928		194 884		
Immobilisations en-cours			4 318 819		
Immobilisations financières					
Participations			2 000		
Autres immobilisations financières					
TOTAL	866 886	0	5 802 996	0	0

2 - Développement de la colonne C

(diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement			2 760		
Concessions, brevets, droits similaires					
Immobilisations incorporelles en-cours	61 228				
Immobilisations corporelles					
Terrains			451 927		
Constructions			63 975		
Installations techniques, matériels et outillages	78 928				
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en-cours	726 729				84 080
Immobilisations financières					
Participations					
Autres immobilisations financières					
TOTAL	866 886	0	518 662	0	84 080



7. Amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Art. 841-2 ANC 2015-06

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A+B-C
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	583	2 170	380	2 372
Concessions, brevets, droits similaires	1 268 555	174 325		1 442 880
Immobilisations corporelles				
Constructions	33 108 630	2 490 558	35 628	35 563 560
Installations techniques, matériels et outillages	10 097 550	329 286		10 426 835
Autres immobilisations corporelles	2 393 300	174 484		2 567 784
TOTAL	46 868 617	3 170 823	36 008	50 003 432

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B

(augmentations)

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement		2 170		
Concessions, brevets, droits similaires		174 325		
Immobilisations corporelles				
Constructions		2 324 363		166 195
Installations techniques, matériels et outillages		329 286		
Autres immobilisations corporelles		174 484		
TOTAL	0	3 004 627	0	166 195

2 - Développement de la colonne C

(diminutions)

	Ventilation des diminutions		
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Elements mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement		380	
Concessions, brevets, droits similaires			
Immobilisations corporelles			
Constructions		35 628	
Installations techniques, matériels et outillages			
Autres immobilisations corporelles			
TOTAL	0	36 008	0

8. Etat des échéances des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Art. 841-5 ANC 2015-06

Créances (a)	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers et comptes rattachés	17 348 420	17 348 420	
Autres créances	3 836 460	3 836 460	
Charges constatées d'avance	1 067 106	1 067 106	
TOTAL	22 251 987	22 251 987	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice.....			
Prêts récupérés en cours d'exercice.....			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

9. Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivant du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés	100 907	9 145
Autres créances	1 817 756	1 879 644
TOTAL	1 918 663	1 888 788

10. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	1 067 106	966 409
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	1 067 106	966 409

11. Provisions pour dépréciations

TABLEAU DES DEPRECIATIONS Art. 841-43 ANC 2015-06

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A+B-C
	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	20 000			20 000
Créances	985 017	101 973	116 623	970 367
TOTAL	1 005 017	101 973	116 623	990 367

Renseignements concernant le passif du bilan

12. Variation des fonds associatifs

TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A+B-C
	FONDS PROPRES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	FONDS PROPRES A LA FIN DE L'EXERCICE
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs	4 248 205			4 248 205
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 655 916			1 655 916
Écarts de réévaluation	1 189 102		451 927	737 175
Reserves				
Excédents affectés à l'investissement	7 395 505			7 395 505
Réserves de compensation	759 994	54 146		814 140
Excédents affectés à la couverture du B.F.R.				
Autres réserves	1 835 021			1 835 021
Report à nouveau	-11 372 835	2 045 395	370 654	-9 698 094
Résultat de l'exercice	1 203 920	18 900 954	1 203 920	18 900 954
SOUS-TOTAL	6 914 827	21 000 496	2 026 501	25 888 823
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Dons et legs				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	305 447	41 496	114 537	232 406
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	351 250	253 033	269 394	334 889
Provisions réglementées	3 090 264		498 586	2 591 678
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS-TOTAL	3 746 961	294 529	882 518	3 158 972
TOTAL	10 661 789	21 295 025	2 909 018	29 047 795

13. Affectation des résultats

TABLEAU DES AFFECTATIONS DES RESULTATS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A +/- B +/- C
	AU DEBUT DE L'EXERCICE	AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017	AFFECTATIONS DES RESULTATS ANTERIEURS (*)	A LA FIN DE L'EXERCICE
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs	4 248 205			4 248 205
Reserves				
Excédents affectés à l'investissement	7 395 505			7 395 505
Réserves de compensation	759 994		-51 009	811 003
Report à nouveau	-11 372 835	1 222 814		-10 150 021
Résultat de l'exercice	1 203 920	-1 203 920		0
SOUS-TOTAL	2 234 788	18 894	-51 009	2 304 692
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	305 447	-18 894	51 009	235 543
SOUS-TOTAL	305 447	-18 894	51 009	235 543
TOTAL	2 540 235	0	0	2 540 235

(*) conformément aux décisions des tiers financeurs

14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements, survenus ou en cours, rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

TABLEAU DES PROVISIONS
Art. 841-4 ANC 2015-06

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A+B-C
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées				
Provisions réglementées	3 090 264		498 586	2 591 678
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges	1 754 181	464 597	790 509	1 428 269
TOTAL	4 844 445	464 597	1 289 096	4 019 947

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B

(augmentations)

	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges	464 597		
TOTAL	464 597	0	0

2 - Développement de la colonne C

(diminutions)

	Ventilation des reprises		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			498 586
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges	790 509		
TOTAL	790 509	0	498 586

L'augmentation et la diminution de la provision est basée sur la connaissance que nous avons des affaires en cours, leur avancement et sur les retours que nous avons des avocats en charge de ces affaires.



15. Etat des échéances des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Art. 841-5 ANC 2015-06

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			de 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine	5 755 149	5 755 149		
à plus de 2 ans à l'origine	19 728 625	2 946 492	8 711 585	8 070 547
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 015 606	12 015 606		
Dettes fiscales et sociales	12 016 159	12 016 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 039 635	5 039 635		
Produits constatés d'avance	63 552	63 552		
TOTAL	54 618 725	37 836 592	8 711 585	8 070 547
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....				
Emprunts remboursés en cours d'exercice.....	2 919 402			

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

16. Charges à payer

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes financières divers	182 665	199 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 491 356	703 752
Dettes fiscales et sociales	7 771 761	7 220 906
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 176	23 176
TOTAL	9 508 958	8 147 333

17. Produits constatés d'avances

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	63 552	115 638
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	63 552	115 638

Renseignements concernant le compte de résultat

18. Ventilation des produits d'exploitations

Les produits d'exploitations se décomposent de la manière suivante :

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATIONS

Nature	Montant
Ressources propres (cotisations, prestations de services, ventes...)	22 872 263
Subventions d'exploitations	5 627 624
Produits de la tarification	109 503 955
Autres produits d'exploitations	1 137 573
Reprises sur provisions et transferts de charges	907 132
TOTAL	140 048 547

19. Constitution des produits et charges exceptionnelles

CONSTITUTION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	296 821
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	19 988 700
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	269 394
Reprises sur provisions (produit exceptionnels)	498 586
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 053 502
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 445 404
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	482 654
Dotations aux provisions (charges exceptionnelles)	166 195
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 094 254

Autres renseignements

20. Engagements hors bilan

✓ Engagements de retraite hors bilan

La convention collective appliquée est la dernière convention collective FEHAP.

Ils s'élevaient à 7 415 513 € au 31/12/2018.

Les indemnités de départ en retraite ont été évaluées selon les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire à 65 ans
- Indemnités soumises aux charges sociales et fiscales patronales évaluées à 54%
- Engagements calculés selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés
- Taux d'actualisation retenu à 1,30 %
- Taux d'évolution des rémunérations : augmentation de 2% par an.

✓ Engagements - Cautions - Hypothèques données

Engagements - Cautions - Hypothèques données	Montant
Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt (16524) souscrit auprès du CIC Capital restant dû au 31/12/2018 :	915 000
Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt (16519) souscrit auprès du CIC Capital restant dû au 31/12/2018 :	1 086 088
Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt (16520) souscrit auprès de la BNP Capital restant dû au 31/12/2018 :	1 065 228
Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt (16534) souscrit auprès de la BFCC Capital restant dû au 31/12/2018 :	524 202
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Département de la Gironde pour un emprunt souscrit auprès de la CDC Emprunt non débloqué au 31/12/2018	6 000 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Département de la Gironde pour un emprunt souscrit auprès de la CEAPC Emprunt non débloqué au 31/12/2018	2 000 000
TOTAL	11 590 518

Au cours de l'exercice 2018 :

- L'hypothèque de premier rang envers la Fondation du Protestantisme a été levée afin de permettre la vente d'une partie des terrains ;
- Deux promesses d'hypothèque ont été octroyées au Département de la Gironde en garantie de la caution bancaire du Département pour les emprunts souscrits auprès de la CDC et de la CEAPC.

21. Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2018, la fondation a comptabilisé les honoraires des commissaires aux comptes en charges de l'exercice à hauteur de 88 475 € TTC au titre de leur mission légale.

22. Effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS

Effectif (en moyenne sur l'année)	2018	2017
Agents de service et autre personnel logistique	81	88
Personnels administratifs (dont secrétaire médical)	226	218
Aides-soignants	260	252
Autres personnels soignants, sociaux et éducatifs	143	132
Cadres infirmiers et cadres de l'enseignement	36	32
Resp. infirmiers, formateurs IFSI, intervenants IFSI, préparateurs en pharmacie, manipulateurs radio	48	53
Infirmiers	362	326
Infirmiers spécialisés	48	40
Médecins et pharmaciens*	137	131
Sages femmes	49	49
Directeurs et directeurs adjoints	13	13
	1 403	1 333

*Seuls les médecins salariés sont inclus dans le décompte

Effectif en Equivalent Temps Plein (en moyenne sur l'année)	2018	2017
Agents de service et autre personnel logistique	68	71
Personnels administratifs (dont secrétaire médical)	216	203
Aides-soignants	227	223
Autres personnels soignants, sociaux et éducatifs	117	106
Cadres infirmiers et cadres de l'enseignement	35	29
Resp. infirmiers, formateurs IFSI, intervenants IFSI, préparateurs en pharmacie, manipulateurs radio	32	39
Infirmiers	327	302
Infirmiers spécialisés	45	37
Médecins et pharmaciens*	123	111
Sages femmes	44	45
Directeurs et directeurs adjoints	13	12
	1 248	1 179

*Seuls les médecins salariés sont inclus dans le décompte